

REGLEMENT COMPETITIONS CDG71 2024

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Être membre de l'Ecole de Golf et licencié AS de son club.

Être titulaire de la licence FFGOLF 2024 et certificat médical à jour.

Ecole de golf : sont concernées les écoles de golf de AUTUN, AVOISE, CHALON, MACON et MONTCEAU

Inscriptions :

Chaque Ecole de golf doit faire parvenir par écrit la liste des joueurs avec sa catégorie d'âge et son index à **au plus tard le mercredi soir 18h avant la date de l'épreuve au club organisateur.**

CHALLENGE :

- Greensome ou scramble sur 9 trous (limité à 10 coups/trou) préconisé pour les non classés
- Stroke ford (limité à 10 coups/trou) sur 9 trous préconisé pour les autres

Il n'y a pas de limite :

Du nombre d'équipiers par école de golf.

D'index et d'âge

-Ce challenge sera calculé sur la période du 1er janvier 2024 au 31 aout 2024.

-La catégorie d'appartenance des joueurs est fixée au 1er janvier 2024 et est conservée pendant toute la durée du challenge.

-2 catégories :

1ère catégorie : $20 \leq \text{Index} < 53,9$

2e catégorie : Index 54 : Non classé

Les joueurs non classés doivent être titulaire au minimum du drapeau jaune ou encadré pendant la compétition.

Seuls les joueurs et joueuses âgés de moins de 17 ans au 1/01/2024 et ayant un index supérieur ou égal à 20 au 1/01/2024 seront pris en compte pour les points accordés pour le Challenge du CDG71.

CHAMPIONNAT :

18 trous en stroke Play et 9 trous en score maximum

Suite à la demande de la ligue, et afin de proposer une épreuve supplémentaire comptant pour l'index, une 2eme épreuve de championnat aura lieu.

Les 2 scores cumulés compteront pour le classement de ce championnat.

Ce championnat est ouvert à tous les jeunes licenciés du département inscrits dans une école de golf capables de jouer 9 ou 18 trous.

1 ère épreuve : le 11 Mai 2024 Jeux de Saône et Loire à Avoise

2eme épreuve : le 15 Juin 2024 à Bourbon Lancy

La remise des récompenses se déroulera à l'issue de la 2 -ème épreuve.

En ce qui concerne les jeux de Saône et Loire, il y aura tout de même une remise de médailles, cette épreuve étant sanctionnée par le Comité Olympique.

CALCUL DU CLASSEMENT :

À chaque tour ; par catégorie et par sexe :

10 points au 1er, - 7 points au 2ème, - 5 points au 3ème, -3 points au 4ème, -2 points au 5ème, 1 point au participant.

Les ex-æquo éventuels se partageront les points des places obtenues.

Le classement final se fera en additionnant les points obtenus sur les tours disputés.

A l'issue des six tours : en cas d'égalité, classement sur le total des points des trois dernières épreuves

Marques de départ :

Selon la catégorie d'âge pour les Strokeford. Départ U10 pour les greensomes ou scramble

Organisation des départs et recording : à la charge du club organisateur.

Encadrement : à l'initiative des écoles de golf et en accord avec le club organisateur, une personne pourra être désignée pour encadrer une partie : veiller au respect des règles et s'assurer du bon décompte des coups. Elle n'est pas autorisée de donner des conseils.